

Chargé de gestion comptable et financière

RNCP41685 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	314, 315p
Formacode(s)	32667, 32626, 32652, 32673
Code(s) ROME	M1203, M1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/11/2025
Date d'échéance	27/11/2027

Certificateur(s)

ASCENCIA PARIS LA DEFENSE · SIRET : 50123141900034

Partenaires habilités

13 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 13 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASCENCIA BUSINESS SCHOOL	50123141900042	Former et organiser l'évaluation
ASCENCIA EVRY	49478955500013	Former et organiser l'évaluation
ASCENCIA MARNE LA VALLEE	50081928900017	Former et organiser l'évaluation
ASCENCIA SAINT QUENTIN EN YVELINES	50096054700015	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DE L'ECOLE SUPERIEURE DES SERVICES	80760437600028	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION POUR LA FORMATION AU MANAGEMENT A LA GESTION ET A L'ENTREPRENEURIAT	420847246000345	Former et organiser l'évaluation
COMPETENCES COMMERCE ET INTERNATIONAL	420720567000171	Former et organiser l'évaluation
COMPETENCES COMMERCE ET INTERNATIONAL	420720567000304	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SUPERIEUR DES SERVICES	41811390800036	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SUPERIEURE SCE ENTREPRISES	41770807000061	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 13 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp41685-charge-de-gestion-comptable-et-financiere/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La fonction comptabilité et finance joue un rôle crucial dans la croissance des entreprises. Une gestion minutieuse des flux financiers permet d'optimiser les performances économiques, tandis que l'analyse des coûts est essentielle pour orienter les décisions vers une rentabilité accrue.

Dans le domaine commercial, les données comptables fournissent des points de repère concrets pour gérer les projets en adéquation avec la réalité économique de l'entreprise. Sur le plan stratégique, une politique financière saine et optimisée renforce la capacité de l'organisation à mobiliser les capitaux nécessaires à sa croissance.

Le chargé de gestion comptable et financière travaille au sein du département comptabilité et finance, sous la direction du Directeur financier ou du Directeur administratif et financier. Dans les plus petites structures (TPE, petites entreprises), il peut directement rendre compte au dirigeant, il remplit des missions variées :

Gestion de la comptabilité générale et financière : il assure la fiabilité des comptes et la solvabilité de l'entreprise pour garantir la pérennité de son activité;

Application de la comptabilité de gestion : il produit des analyses et des indicateurs pour améliorer continuellement la performance économique.

Gestion des données extra financières : dans le cadre des obligations liées à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et aux normes européennes ESG, il participe à la collecte, l'analyse et la communication des informations environnementales, sociales et de gouvernance.

Contexte du poste : le rôle du chargé de gestion comptable et financière se situe à l'interface entre comptabilité générale et comptabilité de gestion. Il évolue aujourd'hui dans un contexte où les entreprises doivent de plus en plus tenir compte et gérer leur impact global, au-delà des seuls résultats financiers.

Ce professionnel est un acteur clé de la performance globale de l'entreprise, en fournissant des données financières et extra-financières fiables et pertinentes aux décideurs. Il contribue à maintenir la stabilité financière de l'organisation tout en soutenant sa stratégie de développement durable.

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités de la certification professionnelle sont :

Gestion de la comptabilité générale

Contribution à la gestion financière de l'organisation

Modélisation des plans de développement et identification des risques financiers

Détermination des éléments de performance révélateurs du développement de l'entreprise

Participation à l'élaboration des prévisions budgétaires

Contribution au contrôle de gestion des plans de développement ou de vente et des budgets

Mise en œuvre du processus de recueil des données

Participation à l'évaluation de la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)

Contribution à l'élaboration des comptes sociétaux.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attestées de la certification sont :

Contribuer aux réalisations de l'équipe.

Produire les états financiers et leur reporting à la direction générale ou financière.

Participer à l'ensemble des actions de gestion financière.

Réaliser le reporting de la situation financière.

Contribuer à l'élaboration des plans de développement de l'entreprise.

Inventorier les risques financiers de l'entreprise.

Contrôler que l'entreprise respecte les réglementations établies par les autorités régulatrices.

Choisir la méthode d'analyse des coûts la plus adaptée aux particularités de l'entreprise.

Calculer la rentabilité des produits, des services et des fonctions.

Analyser les ventes et les marges associées.

Construire tout ou partie des informations budgétaires.

Identifier les besoins en financement de l'activité globale ou de son périmètre.

Réaliser en lien avec le contrôleur de gestion, la comparaison périodique des prévisions et des réalisations.

Appuyer les managers opérationnels.

Rédiger un cahier des charges.

Coordonner l'organisation de workshops entre les parties prenantes internes et externes.

Présenter les éléments et données ESG objectivés de son périmètre.

Comparer pour son périmètre les résultats des analyses thème par thème et les critères de la déclaration de performance extra financière (DPEF).

Sélectionner des données.

Exposer l'ensemble des résultats et commentaires relatifs aux données ESG de son périmètre.

Blocs de compétences

RNCP41685BC01 — Encadrer les activités de comptabilité générale et financière

LISTE DE COMPÉTENCES

Contribuer aux réalisations de l'équipe dans ses activités de contrôle de la comptabilité générale, conformément au cadre légal, aux normes du plan comptable général (PCG) et le cas échéant, aux normes IFRS (international financial reporting standards) afin de donner une image exacte du patrimoine et des résultats de l'entreprise.

Produire les états financiers et leur reporting à la direction générale ou financière en fournissant une information pertinente sur la situation financière de l'organisation et la performance associée afin de faciliter une prise de décision éclairée.

Participer à l'ensemble des actions de gestion financière, y compris avec des collaborateurs en situation de handicap, en fiabilisant les transactions, en assurant le suivi du recouvrement des créances clients, en contrôlant la correspondance entre les relevés bancaires et les enregistrements dans le grand livre et les livres auxiliaires afin d'assurer la solvabilité de l'entreprise.

Réaliser le reporting de la situation financière à sa hiérarchie après chaque période de clôture des livres afin de lui transmettre une information financière fiable.

Contribuer à l'élaboration des plans de développement de l'entreprise en collaborant avec les équipes projet (ventes, achats, ressources humaines) afin de modéliser des scénarii.

Inventorier les risques financiers de l'entreprise tels que l'augmentation des taux d'intérêts et les aléas géopolitiques en menant une veille informationnelle continue afin de limiter, voire neutraliser l'exposition de l'entreprise à ces risques.

Contrôler que l'entreprise respecte les réglementations établies par les autorités régulatrices, en réalisant une veille permanente des évolutions législatives ou réglementaires en vigueur à appliquer sans délai afin de la prémunir de toute exposition et/ou condamnation à des sanctions financières.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique portant sur l'encadrement des activités de comptabilité générale et financière

Mise en situation professionnelle

Rendu de livrables et présentation orale devant jury

RNCP41685BC02 — Optimiser la mise en œuvre de la comptabilité de gestion

LISTE DE COMPÉTENCES

Choisir la méthode d'analyse des coûts la plus adaptée aux particularités de l'entreprise en reliant les différentes ressources aux produits et finalités de l'activité afin de déterminer la rentabilité globale de l'organisation.

Calculer la rentabilité des produits, des services et des fonctions à partir des informations chiffrées externes et internes afin de repérer les éléments les plus performants à intégrer dans les outils d'aide à la décision de la direction.

Analyser les ventes et les marges associées en comparant les tableaux de bord et le référencement des produits afin de participer à la définition d'une politique de prix concurrentielle.

Construire tout ou partie des informations budgétaires en collaborant avec les services financiers et de gestion afin de traduire les besoins à venir correspondant aux données transmises par la direction générale, concourant ainsi à l'élaboration de la stratégie future. C.12 Identifier les besoins en financement de l'activité globale ou de son périmètre, en réalisant le plan de trésorerie de la période n+1, mois par mois, afin d'évaluer les fonds de roulement nécessaires à la performance du cycle d'exploitation.

Réaliser en lien avec le contrôleur de gestion, la comparaison périodique des prévisions et des réalisations en expliquant les écarts éventuels afin de mettre en œuvre des actions correctives pour atteindre les objectifs.

Appuyer les managers opérationnels, y compris en cas de situation du handicap, en cas de demandes spécifiques émanant de la part de la direction financière ou de surcroît d'activité afin de les accompagner dans la mise en œuvre opérationnelle des actions correctives.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique portant sur la mise en œuvre de la comptabilité de gestion

Mise en situation professionnelle

Rendu de livrables et présentation orale devant jury

RNCP41685BC03 — Contribuer au pilotage des données extra financières environnement social et gouvernance (ESG)

LISTE DE COMPÉTENCES

Rédiger un cahier des charges incluant les indicateurs de mesure et de résultats établis par l'organisation afin de recueillir les données ESG auprès des managers et des parties prenantes extérieures de son périmètre (fournisseurs, clients...), en tenant compte des personnes en situation de handicap.

Coordonner l'organisation de workshops entre les parties prenantes internes et externes en leur remettant à chaque réunion, un vade-mecum actualisé des différents indicateurs et données à reporter afin d'obtenir leur engagement.

Présenter objectiver les éléments et données ESG de son périmètre en les analysant finement par le biais de tableaux comparatifs afin de contribuer à l'évaluation de la politique RSE de l'organisation.

Comparer pour son périmètre les résultats des analyses thème par thème et les critères de la déclaration de performance extra financière (DPEF) afin d'établir un reporting consolidé, permettant une correspondance avec les résultats des autres périmètres.

Sélectionner des données en analysant les résultats conformément aux indicateurs définis par la direction afin de mesurer l'impact de l'activité de son périmètre par rapport aux critères environnementaux et sociaux.

Exposer dans des documents préparatoires l'ensemble des résultats et commentaires relatifs aux données ESG de son périmètre afin de permettre leur consolidation avec les données générales d'impacts de la politique de durabilité de l'organisation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique portant sur l'élaboration d'un plan de gestion des ESG

Mise en situation professionnelle

Rendu de livrables et présentation orale devant jury

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La taille de l'entreprise et la nature du secteur dans lequel elle se développe déterminent la composition de son organisation.

Pour une start-up, il peut s'agir d'un seul service administratif et financier, sous la direction d'un directeur administratif et financier. Cette structuration des activités comptables et financières particulières se justifie par le besoin important et en continu de levées de fonds.

Dans les PME, il coordonne souvent les actions relatives à la gestion des ressources humaines, mais toujours celles relatives à la comptabilité et au contrôle de gestion.

Dans les entreprises de taille (ETI) ou les grandes entreprises, l'organisation est structurée par expertises avec un service comptabilité et un service financier, la responsabilité de la gestion des ressources humaines appartenant à un service dédié

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

L'intitulé du poste peut varier en fonction de la structure employeuse et de l'évolution dans l'emploi.

Les types d'emplois accessibles sont :

Chargé de gestion comptable et financière

Comptable unique ou Responsable comptable (PME)

Gestionnaire polyvalent comptable / gestionnaire de facturation (PME)

Adjoint de la direction financière ou administrative et financière (PME/ETI)

Contrôleur de gestion

Comptable trésorerie

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les activités exercées par un Chargé de gestion comptable et financière ne relèvent pas d'une réglementation spécifique imposant une certification obligatoire pour l'exercice du métier. Cependant, cette fonction est fortement impactée par plusieurs réglementations et normes qui influencent directement les pratiques professionnelles.

Tout d'abord, la gestion financière est soumise à des obligations de conformité et de transparence, telles que les normes comptables françaises (PCG) et internationales (IFRS). Ces normes imposent une méthodologie rigoureuse pour l'enregistrement, la présentation et l'audit des états financiers. Le respect de ces normes est essentiel pour garantir la fiabilité des informations financières et leur conformité aux exigences légales et fiscales.

De plus, la réglementation concernant la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) devient un enjeu majeur dans la gestion comptable et financière. Le chargé de gestion comptable et financière doit non seulement être capable de prendre en compte ces critères dans l'analyse financière de l'entreprise, mais aussi de s'assurer de leur conformité et de leur intégration dans les rapports financiers, selon les exigences légales en matière de reporting extra-financier.

En outre, la gestion des risques financiers et la mise en place de contrôles internes répondent à des exigences réglementaires, notamment celles imposées par les audits financiers et la lutte contre la fraude. Enfin, bien que la gestion financière elle-même ne soit pas toujours encadrée par des réglementations strictes quant à ses méthodes spécifiques, des obligations de traçabilité et de contrôle externe, telles que les audits financiers ou la conformité fiscale, affectent directement le déroulement des activités comptables et financières. Ces exigences sont fondamentales pour garantir la légalité des pratiques financières, la préservation de la réputation de l'entreprise et la prévention des risques juridiques.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 699 €
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 883
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Prérequis à l'entrée en formation :

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat (toute filière) ou d'une certification de niveau 4 dans les domaines de comptabilité, gestion, finances ou gestion/administration d'entreprise.

Le candidat ayant justifié d'un diplôme de BAC+2 OU 120 crédits universitaires ECTS OU d'une certification professionnelle à un niveau de qualification 5 (UE) enregistrée dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) dans les domaines de comptabilité, gestion, finances ou gestion/administration d'entreprise peut s'inscrire directement à la préparation en 3ème année.

Le candidat non titulaire d'un diplôme ou titre susmentionné, mais justifiant de plus de 3 années d'expériences dans les domaines de la comptabilité, gestion, finances ou gestion/administration d'entreprise peut être admis à intégrer la

formation. Dans ce cas, une demande est faite au CERTIFICATEUR qui est le seul à valider l'inscription. Aussi, il est demandé aux candidats à la certification par la voie de la formation un projet professionnel validé par le centre de formation (dossier de candidature et entretien de positionnement).

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Prérequis à la validation de la certification :

Le candidat devra satisfaire les éléments suivants attestés par l'organisme de formation habilité :

- Avoir suivi au moins 80% de la formation de chaque bloc.
- Avoir réalisé les évaluations certificatives organisées par l'organisme de formation.
- Avoir remis les livrables écrits chaque fois que nécessaire à l'organisme de formation dans les délais impartis.

Pour un accès à la certification totale : Avoir réalisé un stage de minimum 40 jours en tant que Chargé de gestion comptable et financière. Une appréciation du stage doit être réalisée par le tuteur du lieu de stage. Cette appréciation est mobilisable par le jury de certification.

Pour un accès à la certification par capitalisation de bloc de compétences : Avoir réalisé une immersion professionnelle de minimum 50% des heures de formation du bloc concerné en tant que chargé de gestion comptable et financière.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury de délivrance est composé de 3 membres du jury n'ayant pas de lien personnel ou professionnel avec le candidat évalué dont :

Le directeur de programme de la certification professionnelle

Deux professionnels externes au certificateur justifiant au moins 3 ans d'expérience en responsabilité dans le domaine.

Le Président du jury est externe

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de délivrance est composé de 3 membres du jury n'ayant pas de lien personnel ou professionnel avec le candidat évalué dont :

Le directeur de programme de la certification professionnelle

Deux professionnels externes au certificateur justifiant au moins 3 ans d'expérience en responsabilité dans le domaine.

Le Président du jury est externe

Base légale

Date de décision	27/11/2025
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/11/2027
Date de dernière délivrance possible	27/11/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	147	0	96 %	—
2022	30	0	100 %	60 %
2021	20	1	100 %	67 %
2020	17	0	100 %	86 %
2019	11	1	100 %	89 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34976

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34976, RNCP36889, RNCP37865, RNCP39973

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41685/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	3
Organismes gestionnaires (CFA)	3
Organismes formateurs	3
Régions couvertes	1
Départements couverts	3
Organismes certifiés Qualiopi	3
Sessions	de 09/2026 à 09/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).